

On ne peut que déplorer ces accidents, mais il faut prendre les mesures nécessaires pour en empêcher la répétition et aussi pour développer les immenses ressources de cette partie de la province. Le défrichement des terres qui bordent le lac se fait allègrement et a donné des résultats merveilleux, si l'on tient compte des nombreuses difficultés que les vaillants colons ont eu à surmonter. Il est certain que l'on pourra encore agrandir les cadres actuels des paroisses, mais à certains endroits, on est arrivé à la limite des terrains cultivables, et pour éviter tout mécompte, tout gaspillage d'énergie, et surtout empêcher les déboisements inutiles, il faudra agir avec prudence quoique sans lenteur. Il faut profiter de l'élan vers les terres nouvelles pour y guider sagement et profitablement le pionnier. Nous savons personnellement que rien n'est épargné à ce sujet et cela nous porte à espérer beaucoup en l'avenir.

Quant à la forêt et aux possibilités de son exploitation économique, nous sommes également optimistes. Déjà on constate un progrès sensible au sujet de la protection des forêts; les associations de propriétaires et de concessionnaires forestiers de la province ont donné des résultats superbes; le gouvernement de son côté seconde efficacement l'initiative privée, et les colons coopèrent assez bien aux efforts publics, mais il y a matière à progrès. On pourrait en effet perfectionner cette organisation, en ayant un personnel plus nombreux pour la sauvegarde des forêts, pour combattre les conflagrations, et en s'employant plus activement à empêcher les feux. Espérons que tous les intéressés sauront se montrer généreux envers la forêt canadienne qui a été si prodigue pour nous dans le passé et qui nous fournira des revenus encore plus grands si nous savons lui donner les soins et l'attention qu'elle requiert.

La région du Lac Saint-Jean est particulièrement riche en pouvoirs d'eau, au point que certains estiment qu'on y trouve près du sixième de l'énergie électrique que l'on pourrait développer dans les limites de notre province. Ainsi la rivière Chamouchouan peut fournir près de 100,000 chevaux, la rivière Péribonca trois fois autant, la Mistassini plus de 50,000 chevaux, les chutes de la Grande-Dé-